

# La démocratie citoyenne revisitée

L'implication directe des citoyens dans la vie de la commune est un enjeu majeur pour la vitalité de notre démocratie locale. Notre République a besoin de citoyens informés de la manière la plus complète possible et « acteurs » pleinement impliqués dans les évolutions et les projets de leur territoire. Dans une démarche volontaire, et sans que la loi ne l'y oblige, la municipalité affiche sa volonté de développer les outils pour permettre la co-construction de la décision publique avec les citoyens. La fin du précédent mandat municipal a été l'occasion d'évaluer collectivement les nouveautés - notamment les conseils de quartiers, le dispositif Voisins référents, le Conseil consultatif du tourisme. De cette réflexion de fond est née une nouvelle architecture de démocratie citoyenne locale en ce début 2021, présentée dans cette double page. Ces instances, plurielles tant dans les sujets que dans les catégories de citoyens concernés, ont pour but de faire vivre ce qu'est le fondement-même de la démocratie : discuter, échanger, partager les points de vue et rendre compte d'une manière égale, entre membres de la même cité. Plus que jamais, l'intention est de mettre effectivement le citoyen au centre du processus de décision et qu'il puisse contribuer à chacune des étapes de la vie politique locale.



## CESEL

(conseil économique, social et environnemental local)

Le CESEL est un organe consultatif. Cette instance est ouverte à toute personne de plus de 16 ans résidant au Grau du Roi (domicile, activité professionnelle, activité bénévole et/ou associative).

Des invités, tels que des représentants de la société civile de tous secteurs (pêche, commerce de proximité, nautisme, grande distribution, santé, bénévoles de l'action sociale, plaisance, environnement et écologie...) mandatés par leurs organisations, pourront participer aux réunions.

Les membres des différentes instances participatives de la Ville seront également invités à prendre part au CESEL.

### Objectifs :

- Rendre des avis sur des sujets de nature économique, sociale ou environnementale chaque fois que la municipalité estime qu'une réflexion large, impliquant la population, est nécessaire.
- Émettre des avis et faire des études
- Éclairer la municipalité sur les différents projets d'intérêt général
- Travailler avec les autres structures participatives

## CMJV

(conseil municipal)

Le CMJV réunit des jeunes de 11 à 14 ans qui ont envie de créer et porter des projets pour leur ville. Chaque semaine, ils se rencontrent pour travailler ensemble sur différents sujets.

### Objectifs :

- Établir des dialogues entre eux, les élus et créer des relations intergénérationnelles
- Impliquer les jeunes dans la vie publique et leur permettre un apprentissage de la citoyenneté
- Faciliter l'expression et la concrétisation des idées
- Travailler avec les autres structures participatives notamment le CESEL où le CMJV sera officiellement invité

## Voisins référents

Les voisins référents sont des habitants volontaires qui alertent la gendarmerie et la police municipale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

### Objectifs :

- Sensibiliser les habitants
- Associer les Graulens à la protection de leur propre environnement (biens, personnes, cadre de vie)



## CLVA (conseil local de la vie associative)

Cet organe aura pour ambition de porter des projets communs et de permettre le partage des idées, des initiatives et des moyens au sein du tissu associatif.

### Objectifs :

- Renforcer le partenariat entre les associations et la commune
- Favoriser la solidarité inter-associative
- Réfléchir aux politiques municipales liées au développement de la vie associative
- Aider les associations qui pourraient être en difficulté
- Proposer des actions et des outils pour le bon développement et fonctionnement de la vie associative

## CCJ (conseil consultatif de la jeunesse)

La Ville met en place un espace de participation des jeunes à la vie locale, d'expression de leurs idées sur des projets de la ville. Cette instance est proposée aux 14-26 ans. Les membres du conseil consultatif de la jeunesse peuvent donner un avis sur les projets portés par la collectivité, soutenir les jeunes du CMJV et sont parties prenantes du CESEL.

### Objectifs :

- Favoriser et accroître le rôle des jeunes citoyens dans la prise de décision
- Participer à la définition des politiques publiques
- Permettre un dialogue entre jeunes et élus
- Renforcer le lien social entre les générations
- Créer un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel, collectif et démocratique
- Travailler avec les autres structures participatives, notamment le CESEL où il sera officiellement invité

## Graulennes, Graulens, impliquez-vous !

- Vous souhaitez contribuer activement aux réflexions publiques, contribuer par un avis éclairé aux projets d'intérêt général menés par la municipalité ?
- Vous souhaitez participer activement aux travaux d'une instance citoyenne qui rend des avis sur des sujets de nature économique, sociale, environnementale ?
- Vous êtes déjà activement impliqué(e) dans la vie collective, associative et vous souhaitez développer encore plus le partage et le lien social ?
- Vous souhaitez être consultés et pouvoir donner un avis à tout moment de la réalisation d'un projet public ?

Dans cette nouvelle architecture de la démocratie citoyenne, chacun peut s'impliquer selon son profil personnel, ses convenances, ses champs de compétences, ses sujets de préoccupations et ses disponibilités.

La municipalité lance un appel à candidature pour participer à une ou plusieurs des instances. Graulens, soyez nombreux à y répondre. Impliquez-vous !

**Tous les renseignements sur :**  
**participationcitoyenne@ville-legrauduroi.fr**

## Conseil des sages

La Ville témoigne de la volonté de réaffirmer que les aînés, porteurs entre autres de la mémoire, des traditions et de l'expérience générale de la vie, sont des maillons de la citoyenneté active et des personnes ressources quant aux projets déployés sur le territoire.

### Objectifs :

- Œuvrer à la transmission
- Donner son avis sur des dossiers soumis à la municipalité
- Être sollicité sur des questions d'intérêt général
- Être à l'initiative de projets et de réflexions
- Travailler avec les autres structures participatives notamment le CESEL où il sera officiellement invité